

9691 - Le Coran et la médecine

La question

J'ai entendu dire dans une conférence que les savants médecins et les docteurs prétendent que beaucoup de médicaments et de moyens thérapeutiques ont été découverts grâce à des principes tirés du Saint Coran. Cela étant, ma question est la suivante : est-ce que nos connaissances médicales actuelles représentent tout ce qui a été évoqué dans le saint Coran à propos de la médecine ?

Le Coran ne contient-il pas d'autres connaissances pouvant être mis à profit ?

Je pose la question à la suite d'une demande qui m'a été adressée dans ce sens avec insistance par un de mes amis qui est hindou et qui s'appelle Finquish ; il m'a demandé si le Coran contenait des remèdes non encore découverts, susceptibles de stopper les maladies mortelles...

La réponse détaillée

Premièrement, Allah, le Très Haut a envoyé Muhammad porteur d'une religion qui s'intéresse à tous les aspects de la vie. À ce propos, Abou Dharr (P.A.a) dit : « **Du vivant du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) il n'y avait pas dans le ciel un seul oiseau au sujet duquel il ne nous ai pas appris des connaissances** » (rapporté par Ahmad, 20399). Voir Madjma az-zawaid (8/263). aL-Haythami dit : « Le hadith est rapporté par at-Tabarani et les hommes qui l'ont transmis sont ceux-là même qui ont rapporté les hadith du Sahih, à l'exception de Muhammad ibn Abd Allah ibn Yazid, le maître du Coran, qui n'est pas moins sûr.

L'objectif de l'Islam est de satisfaire les besoins des gens dans toutes les affaires de leur vie...

Deuxièmement, les enseignements véhiculés par la Sunna complètent le Coran. Aussi Sunna et Coran constituent les deux principales sources de législation pour les Musulmans.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) nous a expliqué qu'Allah a mis en place un remède pour toute maladie. A ce propos, Abou Hourayra (P.A.a) rapporte que le Prophète

(bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Allah a mis en place un remède pour toute maladie qu'Il a créée** » (rapporté par Al-Boukhari (5678).

Troisièmement, les propos de l'auteur de la question attribués à certains musulmans selon lesquels beaucoup de remèdes ont été découverts grâce au saint Coran, sont à notre sens, exagérés. En effet, le Coran n'est pas un livre de médecine ou de géographie ou de géologie, comme certains musulmans s'amusent à le proclamer devant les Occidentaux. Ce n'est qu'un livre destiné à guider les hommes. Le plus grand aspect de son caractère miraculeux réside dans son éloquence et dans la force de ses sens. C'est là la source de son caractère inimitable. Allah le Très Haut l'a révélé à Son Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) à une époque où l'éloquence avait atteint sa perfection. C'est alors que le livre vint s'imposer aux plus éloquents dans leur propre domaine afin de leur montrer qu'il provenait d'Allah.

Ceci n'est ni étonnant ni nouveau dans la religion. Les miracles de Moïse (psl) consistant dans le bâton et la main ressemblaient aux pratiques magiques de son temps. Les miracles de Jésus (psl) consistant à ressusciter des morts et à guérir des sourds-muets et des lèpres ressemblaient aux pratiques que son peuple maîtrisait à la perfection puisque la médecine s'était développée chez eux.

C'est pour cela que nous disons que l'aspect le plus important du Coran consiste dans sa parfaite éloquence. Cela devient de plus en plus évident pour les ulémas grâce à leur réflexion et la méditation sur les versets du Coran...

Ceci ne signifie point qu'on ne trouve pas d'autres choses dans le Coran. Bien au contraire, Allah y a placé des versets relatifs à la constitution du corps humain, à l'évolution de sa formation et à d'autres manifestations naturelles, etc.

S'agissant du remède évoqué par l'auteur de la question, le saint Coran, est, en effet, un remède pour les croyants ; le remède s'applique aussi bien au corps qu'aux coeurs (l'esprit). Allah y affirme clairement que le miel est un remède pour les gens. Il y parle encore de la nécessité de préserver la santé et de se prémunir contre les maladies. Si quelqu'un dit que le Coran a évoqué beaucoup de médicaments dans ce sens, il a raison. S'il entend autre chose, il a tort. Bien plus, de

nels propos relèvent de l'exagération de certains musulmans. Le Coran n'est point un livre de médecine. On a découvert des maladies qui n'existaient pas jadis, comment pouvait-on leur trouver un remède avant son existence, comme le dit l'auteur de la question ?

Quatrièmement,

A. Voici des versets qui indiquent que le Coran est un remède. Le Très Haut dit : «**Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu' accroître la perdition des injustes.** » (Coran, 17 : 82).

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : «**Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison.** » (Coran, 17 :82). Le particule « **min** » employé dans le verset a un sens partitif et vise à indiquer l'espèce. Le Très Haut dit encore : «**Ô gens! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants.** » (Coran, 10 : 57).

Le Coran est un remède parfait pour toutes les maladies du corps et du cœur (morales et spirituelles) ; les maladies d'ici-bas et celles de l'au-delà. Mais tout le monde n'est pas apte à en tirer profit. Si le patient sait bien en faire un usage curatif correct en l'employant avec une foi fondée sur un conviction profonde et avec le respect des conditions d'utilisation, sa maladie ne lui résistera jamais.

Comment les maladies pourraient-elles résister à la parole du Maître de la terre et des cieux qui, révélée sur les montagnes les pulvériserait ? Cette parole qui, jetée sur terre, la réduirait en morceaux ! ? ».

Il n'existe pas une seule des maladies du corps et du cœur (morales et spirituelles) dont le Coran ne montre pas le remède, l'étiologie et les moyens de prévention ; ces indices ne sont accessibles qu'à celui à qui Allah a donnée une bonne compréhension de son livre. Voir Zad al-M'aad, 4/352.

B. Le Coran comporte un remède pour les âmes et les esprits. Celui qui l'applique correctement se débarrasse des afflictions et des maladies. Le Coran est de ce fait un remède qui soigne beaucoup de maladies.

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « D'autres ainsi que nous-mêmes avons mené beaucoup d'expériences dans ce domaine et nous avons constaté des effets supérieurs à ceux des médicaments naturels. Bien plus, comparés au remède coranique, ces médicaments deviennent comme ce que les médecins considèrent comme élémentaire. Ceci est conforme à la loi tracée par la sagesse divine et n'y échappe pas. Mais la diversité réside dans les moyens. Quand le cœur est en contact avec le Maître des mondes, le Créateur de la maladie et du remède ; Celui qui domine la nature et la gère selon Sa volonté, il (le cœur) peut disposer de remèdes autres que ceux laissés au cœur éloigné et détourné d'Allah. Il est connu que, quand les âmes et les corps deviennent forts, quand la nature maintient intacte sa force, les deux parties (la nature et l'homme) s'entraident pour repousser la maladie et la dominer.

Comment nier qu'une personne dotée d'une nature forte et d'une âme solide et joyeuse en raison de sa proximité de son Créateur, de sa familiarité avec Lui, de Son amour pour Lui, de la jouissance qu'elle tire de Son souvenir, de l'orientation totale de ses forces vers Lui, de Sa constante sollicitation de Son assistance et de sa confiance en Lui... Comment contester dis-je que ces éléments constituent pour une telle personne les plus grands remèdes et lui permettent de repousser complètement la douleur ? Seul le plus ignorant des hommes, celui qui se trouve derrière la barrière la plus épaisse, celui qui possède l'âme la plus alourdie, le plus éloigné d'Allah et de la réalité humaine, seul celui-là peut le contester...

Voir Zad al-Maad, 4/12.

C. Le Coran contient la sourate al-Fatiha qui permet de soigner des maladies.

D'après Abou Saïd (P.A.a) un groupe des Compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) partis en voyage, s'installèrent dans le campement d'une tribu arabe et sollicitèrent de l'hospitalité. La tribu refusa de la leur offrir. Et puis le chef de celle-ci fut mordu par un serpent et ses contribuables tentèrent tout en vain pour lui trouver un remède... À cet instant, certains d'entre eux se dirent : si nous allions voir ces gens qui viennent d'arriver, peut-être possèdent-ils quelques choses d'efficace. Arrivés auprès des nouveaux venus, ils leur dirent : « ô gens ! Notre chef vient de subir une morsure de serpent et nous avons tout fait pour le soulager en vain... Auriez-vous un remède ? L'un d'entre eux dit : **« oui, au nom d'Allah ! Je sais l'exorciser**

seulement, vous avez déjà refusé de nous offrir votre hospitalité. Par conséquent, je n'exorciserai votre chef que contre un salaire... » Les deux parties se mirent d'accord sur un troupeau de moutons.. et le compagnon se mit à réciter la Fatiha et, tout à coup , la victime se mit à marcher comme si elle venait d'être libérée d'un obstacle et n'avait pas souffert d'une affection. Et puis le salaire promis leur fut remis. Certains dirent : partageons le entre nous... Celui qui exorcisa la victime dit : attendons de retourner auprès du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) pour lui raconter ce que nous avons fait et voir l'ordre qu'il nous donnera... Quand ils rejoignirent le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et lui racontèrent ce qui s'était passé, il leur dit : « **Comment avez-vous su qu'elle (la Fatiha) pouvait guérir ?** » .. Puis il poursuivit en riant: « **vous avez agi justement. Partagez (votre gain) et attribuez moi une part** ». (rapporté par Al-Boukhari, 2156 et par Mouslim, 2201).

Le terme Qubla signifie affection.

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit à propos de la sourate al-Fatiha : celui qui jouit de l'assistance (divine) et reçoit une lumière intérieure telle à lui permettre de maîtriser les secrets de cette sourate notamment son contenu en fait de témoignage de l'unicité absolue d'Allah, de la connaissance portant sur Son essence, Ses noms, attributs et actes, de l'affirmation de la loi et du Décret, du Retour, de l'Esseulement de l'attestation de l'unicité d'Allah dans Sa souveraineté et Sa divinité, de la perfection de la confiance en Lui et de la remise des affaires à Lui qui possède tout, qui mérite toute louange, qui possède tout le bien et vers lequel tout retourne, de la manifestation du besoin envers Lui quand il s'agit de solliciter à être bien guidé, guidance qui est le fondement du bonheur ici-bas et dans l'au-delà ; celui qui sait le lien qui existe entre les sens de la sourate et la réalisation de ce qu'elle procure et l'éradication des préjugices qu'elle peut écarter ; celui qui sait que l'ultime heureuse issue, le bienfait parfait peut dépendre réellement de cette sourate ; celui-là trouve dans cette sourate ce qui lui permet de se passer de bon nombre de remèdes et de moyens d'exorciser. Et il peut grâce à elle se faire ouvrir les portes du bien et se faire écarter les causes du mal. »

Voir Zad al-maad, 4/347.

D – Le Coran mentionne des règles permettant de maintenir la bonne santé.

Ibn al-Qayyim dit : la médecine repose sur trois principes : la prévention, le maintien de la santé et le traitement des affections. Allah le Très Haut les a réunis pour lui (le Prophète) et pour sa communauté en trois endroits de Son livre. En effet, le Très Haut a dit : **«Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure»** (Coran, 4 : 42) et : **«..si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché aux femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure. »** (Coran, 5 : 6). Il autorise le malade à utiliser du sable pour se purifier rituellement comme Il l'autorise au bien portant qui ne dispose pas de l'eau.

À propos du maintien de la santé, Il dit : **«Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. »** (Coran, 2 : 184). Il autorise le voyageur à ne pas observer le jeûne pour préserver sa santé et pour lui éviter de cumuler le jeûne et la fatigue due au voyage car alors il s'affaiblirait et perdrait sa santé.

À propos du traitement des affections, Il dit du usage de la tête du pèlerin en état de sacralisation : **«Si l'un d'entre vous est malade ou souffre d'une affection de la tête (et doit se raser), qu'il se rachète alors par un Siyâm ou par une aumône ou par un sacrifice.»** (Coran, 2 : 196). Il a autorisé le malade et le pèlerin qui souffre d'une affection à la tête, de se raser et d'élimner les éléments pourris et les mauvaises sécrétions qui nourrissent les parasites, comme ce fut le cas de Kaab ibn Udjra.

Voilà les trois règles qui constituent les bases et fondements de la médecine. Il (Allah) a mentionné de chaque règle des éléments à titre d'illustration et pour attirer l'attention de Ses serviteurs sur les bienfaits qu'Il leur accorde en leur évitant des maladies, en préservant leur santé et en les guérissant par pitié, par compassion et par tendresse pour eux. Car Il est le Tendre et Miséricordieux ».

Voir Zad al-maad, 1/164-165).

Ibn al-Qayyim dit encore : « Une fois, j'ai évoqué ces avantages avec un des grands médecins de l'Egypte et il a dit : **« Au nom d'Allah ! Si tu devais aller en Occident à la recherche de ces**

avantages, ils en vaudraient la peine ». Voir Ighathat al-Lahfan, 1/25.

E – La mention coranique de la vertu thérapeutique du miel.

À ce propos le Très Haut dit : **«De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens.»** (Coran, 16 : 69). Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « S'agissant de son enseignement relatif à la boisson, il reste le plus parfait puisqu'il permet de préserver la santé ; il (le Prophète) buvait du miel mélangé avec de l'eau fraîche. Or une telle boisson apporte à la préservation de la santé une contribution que seules les sommités médicales connaissent. Boire cette boisson ou sucer ses traces fondues dans la salive constitue un moyen de dissoudre la pituite, de nettoyer l'estomac, de le débarrasser des matières (superflu) qui s'y accrochent, d'en écarter les parasites, de le chauffer légèrement et de le décongestionner...»

La boisson produit les mêmes effets sur le foie, les reins et la prostate. Elle est plus utile à l'estomac que toute solution douce absorbée. Cependant, elle n'est pas indiquée au malade souffrant de la bile à cause d'une crise qui ajoutée à celle propre à la bile risque d'aggraver la maladie. Ses composantes nocives pour les malades de la bile peuvent être neutralisées par le vinaigre. La boisson devient alors très utile pour les malades en question. Sa consommation est bien plus efficace que celle de bon nombre de boissons sucrées sinon de la plupart de ces boissons. Ceci est surtout vrai pour celui qui n'est pas habitué à ces dernières boissons ; celui qui ne se sent pas naturellement attiré par elles. Car si une telle personne les consomme, elles ne lui conviennent pas de la même manière que le miel. Loin de là ! Dans ce domaine, l'habitude joue le rôle d'arbitre puisqu'elle détruit des principes et en construit d'autres.

Concentrée et bien filtrée, cette boisson est très utile pour le corps et fait partie des plus grands moyens de préserver la santé. Les âmes , les forces, le foie et le cœur l' affectionnent fortement et s'en nourrissent. Si elle réunit ses deux propriétés, elle devient nutritive et permet de digérer les aliments de sorte à ce que tous les organes en bénéficient.

Voir Zaad al-maad, 4/224-225.

Ibn Al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit encore : « Le miel possède beaucoup de vertus (thérapeutiques) : il purifie les veines, les entrailles et les autres (organes). Il dissipe les gaz si on le consomme ou se frotte avec. Il est utile aux vieux, à ceux souffrant de vomissement ou de refroidissement. Il est nutritif et laxatif. Il est fortifiant et il écarte les mauvaises odeurs, purifie le foie et la poitrine, facilite l'écoulement de l'urine et convient pour soigner la toux qui accompagnent les vomissements glaireux.

L'absorption du miel chaud mélangé avec de l'huile de la rose permet de soigner la piqûre des insectes et de détourner (le patient) de la consommation de l'opium. Si on absorbe du miel mélangé avec un peu d'eau, il soigne la morsure du chien enragé et des effets de la consommation du champignon venimeux.

Le miel ajouté à de la viande fraîche permet de maintenir sa fraîcheur pour trois mois. De même, il permet de conserver la fraîcheur d'aliments comme le concombre et la courge, l'aubergine et beaucoup de fruits pour une période de six mois. Il permet même de conditionner les cadavres ; on l'appelle le fidèle préserveur. Si on en enduit le corps et les cheveux envahis par des parasites, il tue les parasites et les œufs de poux, favorise la croissance des cheveux, les embellit et les adoucit. Si on en met autour des yeux, il soigne la faiblesse de la vue. Si on l'utilise pour nettoyer les dents, il les polit, les assainit et fortifie la gencive. Le miel ouvre les artères (?) et facilite les menstrues. Si on le suce, il dissout la pituite, nettoie l'estomac, le débarrasse des restes, le réchauffe légèrement et le décongestionne. Il a les mêmes effets sur le foie, les reins et la prostate. Il produit moins d'effets secondaires sur le foie et la rate que tout autre liquide douce.

À côté de tout cela, le miel est sûr et il est rarement nocif. Sa nocivité est accidentelle pour les bileux et peut être neutralisée par le vinaigre ou d'autres substances semblables. Mélangé avec du vinaigre, il devient très utile.

Le miel peut être utilisé comme une nourriture ou un médicament ou une boisson ou un jus ou un liquide pour enduire le corps ou un médicament pour apporter de la joie... Aucun remède créé pour nous ne lui est meilleure ni pareil ni même proche. Les anciens n'utilisaient que lui.

La plupart des livres écrits par les anciens ne mentionnent pas du tout le sucre car leurs auteurs ne le connaissaient pas puisque son apparition est récente.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) le mélangeait d'eau et l'absorbait. Cela constitue une manière originale de protéger la santé que seul un homme intelligent et vertueux peut connaître ».

Voir Zaad al-maad, 4/33-34.